

le P.L.U : décortiquons ce document alambiqué !

St-Jean de Braye révisé son P.L.U.

La municipalité, souhaitant encourager la démocratie participative, a fait le choix de mener une action d'Éducation Populaire pendant toute la révision du PLU, afin d'éveiller les abraysiens aux mécanismes d'aménagement de leur ville.

Cette mission vise à vulgariser le jargon de l'urbaniste et à expliquer le fonctionnement d'un P.L.U. Il s'agit d'informer les habitants de l'évolution de leur quartier et ville, et de les impliquer dans la construction, avec l'ensemble des acteurs locaux du territoire.

LES ORIGINES DU P.L.U.

En 1967, la Loi d'Orientation Foncière (LOF) crée le Plan d'Occupation des Sols (POS). Ce plan permet d'organiser la gestion des terrains dans chaque commune du territoire français. Ce sera d'abord l'Etat, puis les communes, qui élaboreront les POS.

En 2000, la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) est votée à l'Assemblée Nationale. A cette occasion, le POS est remplacé par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ensuite, en 2010, la Loi Engagement National pour l'Environnement (Grenelle 2) enrichit les P.L.U. par des objectifs environnementaux.

Pour finir, en 2014, la loi ALUR engage les communes à mettre en commun leurs PLU pour penser le territoire à plus grande échelle : les PLUi (intercommunaux) sont créés. Ils permettent notamment de penser la construction de logements mieux répartis, tout en contenant l'étalement urbain et gèrent plus efficacement la préservation de la biodiversité et des ressources.

Point Histoire



Le travail de révision consiste à hiérarchiser les objectifs, et à écrire les règles d'urbanisme concrètes qui traduisent un projet de ville choisi

> voici des exemples de choix à faire, en fonction des réalités <

LES COMMERCES

- > un centre-ville repérable et vivant, élément moteur du dynamisme commercial abraysien ?
- > ou des commerces de proximité disséminés équitablement sur tout le territoire ?

LE LOGEMENT

- > des logements mieux adaptés aux modes de vie contemporains ?
- > des logements plus spacieux ?
- > ou avec plus d'espaces communs partagés (jardins, parking) ?

ESPACE NATUREL

- > densifier la ville pour préserver les espaces agricoles en périphérie de la commune ?
- > favoriser la Nature en Ville, dans une ville moins dense et plus aérée ?

SE DÉPLACER

- > avoir plus de choix pour se déplacer au quotidien (marche, vélo, transport en commun) ?
- > favoriser les piétons ?
- > développer le stationnement ?

TISSER DES LIENS

- > être plus connecté à la ville-centre (Orléans) ?
- > au contraire, se rapprocher de la campagne et du péri-urbain ?
- > investir dans les centres sociaux pour développer les liens de voisinage et un dynamisme de quartier ?

QU'EST-CE QU'UN P.L.U. ?

Aménager la ville c'est organiser le territoire, en définissant le nombre et le type de logements dont nous avons besoin, créer les chemins piétons et les pistes cyclables, concevoir de nouveaux espaces verts, favoriser l'installation des commerces, des équipements publics, etc.

>>> Le P.L.U. encadre ces aménagements <<<

Il fixe aussi les règles d'occupation des sols, comme la hauteur maximum des bâtiments, la surface d'espaces verts ou le nombre de places de stationnement par logement.

POURQUOI LE RÉVISER ?

Le PLU actuellement en vigueur sur la ville avait été approuvé en 2008. Aujourd'hui ses objectifs et ses règles se heurtent à l'évolution du territoire, à ses nouveaux projets.

Le nouveau PLU réglemente les aménagements futurs d'envergure et inscrit ces évolutions dans un dessein durable, et pour tous.

Plus largement renouveler le PLU, c'est poser un nouveau regard sur la ville, redynamiser le territoire et solliciter les idées des habitants et usagers.

Cette révision nous entraîne à nous interroger sur le visage que la ville va prendre dans les 10 ans à venir. Il s'agit de se positionner sur ce qu'il y a de mieux pour Saint-Jean de Braye.

SES 4 GRANDES PARTIES

.Le Rapport de présentation, qui comprend un diagnostic de toutes les données et informations sur le territoire (atouts et faiblesses).

.Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) renferme le projet de ville en fixant des grands axes et objectifs stratégiques.

.Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) détaillent le projet sur des zones et des quartiers à enjeux spécifiques.

.Le Plan de zonage et le Règlement fixent les zones de construction et les règles afférentes [ex : hauteur maximum, programmation des rez-de-chaussée (logements, commerces...), stationnement, plantation, etc.]

.Le processus de révision du P.L.U. se clôt par l'Enquête Publique : durant cette période, chaque habitant peut donner son avis avant la finalisation du document.



La mission d'Éducation Populaire chez les Abraysiens

Rassemblés pour leur Ville

Autour de la grande émulsion de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, BAM a cherché à toucher LE PLUS GRAND NOMBRE D'ABRAYSIENS, et notamment ceux qui d'instinct, n'auraient pas poussé la porte d'une instance participative

> BAM a organisé de nombreux événements <

En plus de la carte participative en ligne, il y eut **2 FAÇONS** de rencontrer les abraysiens, afin de leur transmettre les notions d'urbanisme, et de recueillir leurs avis :

La première étape était d'aller **SPONTANÉMENT** vers les habitants, et de faire connaissance

1.



Fête du Jeu

Le Jeu de l'oie de l'Urbanisme (une partie en famille au Parc des Longues Allées)



Atelier Mobile au marché

Fenêtres sur PLU (dessin sur cartes avec les habitants)



Animation à la Guinguette

Sur les bords de Loire (Travail sur l'attractivité du centre-ville et les formes urbaines abraysiennes)

PETITS RAPPELS BONS À SAVOIR

Les **espaces artificialisés** représentent 9,4 % du territoire français en 2008. Ils favorisent le ruissellement de l'eau au détriment de son infiltration, l'érosion des sols, et le risque d'inondations. Cela engendre une concentration de sédiments chargés de contaminants, des sols vers les cours d'eau.

Pour capter l'**énergie géothermique**, on fait circuler un fluide dans les profondeurs de la Terre. Le fluide se réchauffe et remonte chargé de calories (énergie thermique). Ces calories sont utilisées directement ou converties partiellement en électricité.

L'**Habitat Participatif** : des individus décident de collaborer pour acheter à plusieurs, réhabiliter, réaménager ou faire construire un bien immobilier et d'y partager certains espaces. Il existe un projet d'habitat participatif au Clos du Hameau à St-Jean de Braye.

Habitat Mixte : logements favorisant l'accession à la fois sociale et privée.
Habitat intergénérationnel : favorisant l'accession aux personnes âgées, aux jeunes, aux parents célibataires etc.

Sur une **place de parking** automobile, on peut garer 5 deux-roues ou 13 vélos ! Elle fait 10m², mais on compte 25m² avec l'espace nécessaire à la manœuvre.

La **marche et le vélo** consomment 0g de CO₂ / km, le TGV 13g, le tram 20g, les TER 43g.

L'**aire urbaine d'Orléans** figure parmi les aires urbaines du Bassin Parisien qui entretiennent le plus d'échanges avec l'Île-de-France en terme de navettes domicile/travail.

Une rame de **tramway** transporte en moyenne 180 voyageurs soit l'équivalent de 157 voitures remplies par 1,1 personne (moyenne nationale pour les déplacements pendulaires)

Pour **parcourir 3 km** en ville, s'il y a du trafic, il faut compter: 12 min en vélo, 18 min en bus, 27 min en voiture.

A un instant T, en centre-ville, **10%** des voitures sont en train de chercher une place de parking.



Vous avez été nombreux à exprimer et à partager avec nous vos idées.

Un grand **MERCI !**



Chaque Atelier ou discussion s'orientait autour de l'intérêt général en éludant les contraintes individuelles qui auraient nui au bien-fondé du projet : vous avez joué le jeu !

L'ÉDUCATION POPULAIRE

L'Éducation Populaire est un courant de pensée qui cherche à améliorer le système social. En dehors des structures traditionnelles d'enseignements, ce courant milite pour le développement individuel et communautaire (dans un quartier ou un lieu d'habitation). Il permet à chacun de s'épanouir et d'apprendre par des moyens ludiques et innovants.



2.

Pour approfondir et dessiner, les habitants sont réunis lors d'ateliers organisés :



Atelier « Dedans »

à la mairie autour de grands thèmes (mobilité, logements, espaces verts, équipements, commerces etc.)



Petit dèj de Quartier

au Centre Social du Clos de l'Arche (comment le quartier vit, et vers quel dessein évolue t-il ?)



Atelier Photo «Cadre ta Ville»

Balade Urbaine dans la ville (voir autrement, et capturer les espaces à forts potentiels)

Place aux jeunes de Saint-Jean de Braye

Des idées fraîches pour la ville



Construire la ville ensemble s'apprend dès le plus jeune âge. Nous avons donc **déployé de nombreuses actions** pour rentrer en contact avec ces jeunes.

Ils n'utilisent pas la ville de la même manière : ils ne la fréquentent pas aux mêmes horaires, n'ont pas de voiture, sont de grands utilisateurs des équipements publics (piscine, citystade, gymnase, écoles). **Leur regard est «frais»**, exempt de considérations pécuniaires, souvent engagé et soucieux d'un avenir durable.

POINTS DE VUE

Après avoir beaucoup échangé avec les abrysiens adultes, le travail avec les plus jeunes a permis de relativiser certaines opinions, qui paraissaient à premières vues, partagées par tous.



Atelier Carto en classe

□ Au Lycée Jacques Monod

Une première rencontre spontanée avec l'**Atelier Mobile** devant le lycée nous amène à vouloir prolonger l'expérience >>>>>>>>>>>>>>>

Nous interviendrons dans un cours d'histoire-geo de 1^{ère} ES, un après-midi durant. Après une grande **balade urbaine au Clos du Hameau**, nous rentrons en classe en nous posant la question : « et si j'étais urbaniste ? » Suit, un **atelier carto** pour penser écologiquement l'avenir du quartier.

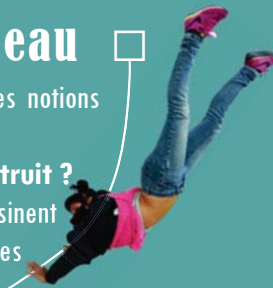


☐ **Au Centre Social du Pont Bordeaux**

Atelier maquette « Rêve ta Ville », éveillé aux grandes notions d'aménagement pour petits et grands.

Qu'est ce qu'un espace public ? Qui s'en occupe ? Qui le construit ?

Construisons l'espace public de nos rêves, ensemble. Les enfants dessinent le pied des immeubles, les rues, les stationnements et surtout les équipements qui leur correspondent.



Les enfants dessinant autour de la maquette



□ Au collège Saint-Exupéry

BAM organise un cycle de 3 interventions pendant un cours d'Éducation au Développement Durable dans une classe de 6^{ème}.

Au programme : d'abord un atelier dessin sur l'aménagement raisonné d'une parcelle. Puis nous confectionnons des **maquettes**, découvrons les notions d'urbanisme, de vivre-ensemble, d'**habitat participatif** et **inter-générationnel**.

Le dernier jour, nous partons en promenade observer l'éco-quartier et la manière dont il se construit sur le terrain.



2^{ème} étape : les maquettes

3^{ème} séance : la balade



Zoom sur la Carte Participative en Ligne

Paroles Abraysiennes

LE CENTRE-VILLE DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE



Les avis des Habitants

Depuis un an, cette carte interactive recueille, par le biais de thématiques précises, les idées et commentaires constructifs des abraysiens.

>>> N'hésitez pas à l'enrichir <<< en écrivant sur des post'it !

Elle constitue une base de données sensible, un lieu d'expression libre pour tous. Grâce à cette carte et aux analyses régulières qui en sont faites, les connaissances de la commune se rapprochent des aspirations de ceux qui y vivent.

Les thèmes des commentaires



LOISIRS



SERVICES ET COMMERCES



ENVIRONNEMENT



MOBILITÉ



HABITAT



AUTRES



MERCI D'AVOIR PARTICIPÉ

La Carte Participative va rester en ligne pour récolter les avis abraysiens. Vous pouvez continuer à poster des avis et commentaires sur:

> www.saintjeandebraye.cbam.fr <